



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 139 - Août 2022

ÉDITORIAL

Il y a 15 ans, la commune décidait l'organisation de la semaine de la randonnée sous le concept « à chaque jour sa randonnée ». Mais qui aurait pu alors prédire qu'elle serait contrainte d'en reporter et même d'en annuler certaines manifestations ? Pourtant, ce fut le cas pour plusieurs éditions de cette traditionnelle manifestation mesniéroise. Ces reports et annulations ne sont pas dus au mauvais temps mais à la canicule, le thermomètre ayant frôlé voire dépassé les 40°C ces derniers mois de juillet... Nous allons de records en records. C'est inquiétant et chacun s'accorde à le dire ! Le dérèglement climatique est bien là avec ses conséquences pour la qualité de la vie et même tout simplement pour l'avenir de la vie sur la planète. Ne sommes-nous pas en train de vivre la sixième extinction des espèces vivantes, la plus rapide d'entre toutes ? L'homme en est reconnu responsable. Il aura fallu que le processus soit engagé afin que les consciences s'éveillent. Il n'est jamais trop tard pour réagir. S'adapter à la situation est une chose, s'attaquer aux causes paraît encore plus fondamental. Nous devons changer nos comportements, il y a vraiment urgence. Mais y sommes-nous prêts ?

Dany MINEL,
Maire

LE VIDE-GRENIER MESNIÉROIS

Le dimanche 11 septembre, dans les rues et places du village, devant les barrières, dans les jardins publics ou privés, la commune avec ses partenaires associatifs propose une nouvelle animation : un vide-grenier réservé aux familles du village adossé au forum des associations locales.

Comment fonctionnera le vide grenier ?

Pour exposer et vendre, il faut être mesniérois. Les emplacements sont mis gratuitement à disposition. Bien que le vide-grenier se déroule sur l'ensemble du village sous condition de ne pas gêner les usagers de la rue et de s'installer sans créer d'insécurité, la mairie recommande aux exposants de s'installer plus particulièrement sur la place de la Mairie, la place du Puits, la place de l'école, la place de l'église, les placettes de la rue Jean Dossier, la placette de la rue du Sac, dans les jardins publics de la Gare, des Dames, d'Émilien, devant le Château renaissance. De-même, les installations de stands seront facilitées le long des rues Jean Dossier, rue de l'Église, rue du Sac sans pour autant gêner le passage routier, pour ces trois rues un arrêté du maire sera pris fermant la circulation tout en autorisant celle des riverains.

Quel est le rôle de la commune ?

La commune prend en charge la promotion de l'évènement. À cet effet, des panneaux seront installés aux entrées et dans le centre village, des affiches imprimées, des articles de presse et des annonces radio sollicités, des encarts publicitaires paraîtront dans le journal local sur les sites Facebook et Internet de la commune. Une signalétique communale indiquant les lieux d'exposition sera mise en place.

Et si je veux être exposant ?

Il faut impérativement s'inscrire auprès de la mairie en précisant l'emplacement convoité et s'engager à respecter les plages horaires de 8 h 30 à 17 h 30. Une confirmation vous sera alors donnée. Le vide-grenier s'adressant aux familles, les stands professionnels ne sont pas autorisés. Je gère mon installation, je dispose d'un étal ou table ou... que je monte et démonte. En mairie, je peux retirer des affiches mais aussi partager l'évènement sur les réseaux sociaux ! L'objectif étant de porter l'évènement à la connaissance du plus grand nombre.

Et pour le forum des associations, ça se passe comment ?

Le but est de permettre aux associations locales qui participent à l'animation du village de se faire connaître. Toutes sont les bienvenues ! Les associations volontaires seront rassemblées en cette journée sur le parking du commerce. Chacune des participantes doit impérativement se déclarer en mairie. Quelques stands pourront leur être prêtés. Les associations peuvent également participer au vide-grenier. Pour info, les écoles y proposeront la vente d'objets remisés.

Ce 11 septembre, c'est une foire à tout ?

Cette manifestation ne doit pas être comparée à la foire à tout de juillet autant pour le nombre d'exposants que pour celui des visiteurs. Elle se veut être une façon de découvrir autrement le village fleuri, un plus pour celles et ceux qui aiment flâner dans Mesnières ! Cependant, les visiteurs limiteront probablement leurs déambulations autour du centre du village : mairie, école, lavoir, avenue verte, château, église, jardins publics... **Pour un exposant, bien choisir son emplacement apparaît donc essentiel !**

LES 39^{ÈMES} JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ce sont des journées inscrites parmi les rendez-vous européens. À Mesnières-en-Bray, le dimanche 18 septembre, le Château, classé monument historique, se visitera à demi-tarif : 3 €uro et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Deux visites guidées sont programmées, l'une à 16 h 00 et l'autre à 17 h 00. Pour la visite de 16 h 00, elle sera suivie d'une visite accompagnée et gratuite du patrimoine mesniérois dont l'église paroissiale « Saint Pierre et Saint Paul ».

DES CONCERTS LES 9 ET 16 OCTOBRE AU CHÂTEAU

Bien que les modalités d'accueil ne soient pas définitivement calées, l'association l'Art et la Manière devrait proposer tout d'abord le 9 octobre un concert donné en fin d'après-midi, dans la chapelle seigneuriale, par l'ensemble vocal «De Caelis» : cinq chanteuses qui se produisent sans instruments. Puis, le dimanche 16 octobre, en fin d'après-midi, dans la salle des cartes, c'est un trio « piano, violon et violoncelle » qui se produira.

De ces deux journées, nous en reparlerons avec davantage de précisions dans la prochaine lettre municipale.

LE JOUR DE LA NUIT : SAMEDI 15 OCTOBRE

Ouvert à toutes et tous, le Jour de la Nuit est une grande manifestation nationale de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et à la beauté du ciel étoilé. La 14^{ème} édition se tiendra le samedi 15 octobre 2022 et la commune de Mesnières-en-Bray y participe.

Le rendez-vous mesniérois est donné à 20 h 00 dans la cour d'honneur du Château. En voici le programme :

20 h 00 : accueil des participants par la commune avec présentation des nouvelles actions menées pour lutter contre les pollutions lumineuses et en faveur de la sauvegarde de la biodiversité.

20 h 15 : sensibilisation au monde des chauves-souris. Cette animation est confiée au Groupe Mammalogique Normand.

22 h 00 : découverte du ciel étoilé. Cette animation est confiée à l'association Astroneuf.

Une soirée à ne pas rater pour celles et ceux qui aiment la Nature ! Une soirée, offerte par la commune, ouverte à tous, petits et grands !

Deux mots pour la planète

Vers un Atlas de Biodiversité Communale

Au printemps, la commune a répondu à l'appel à projet lancé par l'Office Français de la Biodiversité pour la réalisation d'Atlas de Biodiversité. Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Sa réalisation implique la collaboration de l'ensemble des acteurs d'une commune : élus, citoyens, associations, établissements scolaires... en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

En juillet, la bonne nouvelle est arrivée ! Notre village compte parmi les 47 lauréats sélectionnés au plan national qui bénéficieront d'un accompagnement technique et financier de l'OFB pour réaliser un A.B.C. Le Département complètera le financement. La commune dispose jusqu'à mi 2024 pour mener à bien le chantier.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La rentrée des classes fixée au 1^{er} septembre sera, pour les écoliers fréquentant la maternelle et la classe du Cours préparatoire, celle de la découverte des nouveaux locaux.

Dès fin août, les travaux de réhabilitation des anciennes classes du Groupe scolaire débiteront.

Des travaux de sécurisation de la Grand'Rue, en centre bourg, à l'origine prévus en juin, sont programmés en octobre pour être terminés avant la rentrée des congés scolaires d'automne. Cette réalisation communale est soutenue financièrement par le Département et confiée à l'Entreprise P.R.C.

Semaine de la randonnée perturbée : La canicule a contraint la mairie à annuler plusieurs des animations prévues pendant la semaine de la randonnée.

Pour certaines d'entre elles, un report à l'automne a été décidé. Une rando « vélo électrique », une rando pédestre sur la journée, la nocturne et le trail-loisirs seront reprogrammés probablement lors de la seconde quinzaine d'octobre... les dates vous seront communiquées dans la prochaine lettre municipale.

Deux lotos en septembre à la salle des loisirs : celui de l'A.S.M. le vendredi 9 à 20 h 00 et celui de Rollers-en-Bray le samedi 10 à 20 h 00.



La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 139 Août 2022

Publication : Dany MINEL
Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr